

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 6

Rubrik: Cercle commercial suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cercle Commercial Suisse de Paris

10, rue des Messageries

En 1881, des Suisses clairvoyants fondèrent le Cercle Commercial Suisse. Il a pour but le développement des sentiments d'amitié qui existent entre la France et la Suisse, afin de faciliter toujours davantage les échanges intellectuels et humains entre les deux pays.

Le Cercle construisit en 1912 la maison qui l'abrite aujourd'hui.

Elle fut pendant de longues années le point de ralliement des Suisses domiciliés dans l'agglomération parisienne et devrait le redevenir.

Parmi les diverses activités du Cercle, nous citerons :

1° le bureau de placement gratuit, qui place actuellement quelque 500 stagiaires par an. Il s'agit généralement de jeunes Suisses alémaniques qui viennent en France pour se perfectionner tant sur le plan professionnel que culturel.

2° l'école professionnelle, comprenant 4 classes, ouverte aux jeunes désireux d'approfondir leurs connaissances linguistiques et de s'initier à la riche culture française.

L'importance que revêtent les deux institutions précitées pour le développement de nos positions en France n'échappe à personne, surtout si l'on sait que quelque 90.000 Suisses vivent en France et qu'ils constituent un tiers environ de ce que l'on appelle la **Cinquième Suisse**.

Le Cercle remplit encore plu-

sieurs autres fonctions. Il organise des cours du soir (sténographie, comptabilité, langues), de même que des courses en commun. Il dispose aussi d'une belle salle de lecture, où vous trouverez les principaux journaux suisses, ainsi qu'une bibliothèque de 4.000 volumes.

Le Cercle fait aussi office de centre d'accueil pour les Suisses arrivant à Paris. Très bien centré, à proximité de la gare de l'Est, il est pour eux d'un accès très facile. Le personnel du Cercle leur donne gratuitement tous les conseils et renseignements pour ce qui concerne leur inscription auprès de notre Ambassade et de la Préfecture de Paris, et leur facilite les démarches nécessaires pour l'obtention éventuelle de la carte de travail. Le Cercle dispose, en outre de toute une série d'adresses sérieuses pour la recherche d'un logis. D'autre part, il est le siège de la plupart des sociétés suisses de Paris.

Comme vous pouvez constater, notre Cercle est presque une institution d'utilité publique ; il faudrait le créer s'il n'existait déjà. Il mérite donc d'être soutenu et chaque Suisse vivant à Paris devrait y adhérer.

La cotisation annuelle n'est que de 20 F au minimum. Vous pouvez sans plus devenir membre de notre Association en versant la modique somme de 20 F au CCP 1342-23 Paris.

Nous comptons sur votre participation et saisissons l'occasion que nous offre ce premier tirage généralisé du « **Messageur Suisse de France** » pour vous souhaiter la bienvenue et vous présenter,

chers compatriotes, nos salutations les meilleures.

Au nom
du Conseil d'Administration
Le Président
D. VALLI

Avis aux membres du C.C.S.

Nous vivons à l'époque des fusions ; pourquoi ? Parce que la petite entreprise, tout comme le petit périodique ont trop de frais. La Confédération l'a bien compris, c'est pourquoi elle a décidé dans le cadre du nouvel art. 45 bis de notre Constitution, d'envisager un « **Echo Mondial Suisse** » qui serait envoyé à tous ses enfants à l'étranger.

L'effet psychologique de ce périodique mondial sur tous nos compatriotes dispersés par le monde, est certain. En attendant la mise au point définitive du nouveau périodique, notre Ambassade a décidé de faire parvenir le **Messageur Suisse** à tous nos compatriotes de Paris. De ce fait, le Bulletin trimestriel du Cercle disparaît. Vous trouverez toutefois les nouvelles nous concernant dans cette page qui nous est spécialement réservée dans le **Messageur Suisse**.

Nous comptons sur votre compréhension et espérons que vous nous resterez fidèles, malgré la disparition de notre Bulletin.

Veillez croire, chers adhérents, à toute notre reconnaissance et agréer nos plus sincères salutations.

Au nom
du Conseil d'Administration
Le Président
D. VALLI